

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du Mardi 18 octobre 2011

Le Conseil Municipal, réuni le 18 octobre 2011, sous la présidence de M. Pierre GEIST, Maire de Westhoffen, approuve le compte rendu de la séance du Conseil du 5 septembre 2011.

Le Conseil accepte d'encaisser les chèques suivants :
GROUPAMA 2.290,34 € / CREDIT MUTUEL 2.966,08 € / FAFSEA 505,44 € / FAFSEA 271,70 € / GROUPAMA 747,50 € / GROUPAMA 1.542,84 € / CAM BTP 1.052,48 € / GROUPAMA 1.028,56 € / FAFSEA 554,79 €.

Le Conseil Municipal approuve le paiement des factures suivantes : SCREG, 1.923 € HT (tranchée réseau de chauffage) et SCREG, 4.300 € HT (aménagement du cheminement piéton en pavés).

Le Conseil décide d'attribuer le marché pour les travaux du lot 7 à l'école les Tilleuls à SCOP Ossature Bois, Marlenheim, pour un montant de 78.156 € HT.

Le Conseil approuve l'avenant suivant dans le cadre du marché de travaux de restructuration et d'agrandissement de l'école les tilleuls :

Lot 16 chauffage ventilation climatisation

Entreprise ENERGIE TECHNIQUE

Objet : Mise en conformité de la chaufferie fuel existante pour un montant de 1.065 € HT.

Dans le cadre du projet de réalisation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur, le Conseil décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à CAP ENERGIES Alsace, Mutzig.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la place de l'église catholique, le Conseil attribue le marché pour l'achat et la pose de lampadaires à SOGECA pour un montant de 14.265 € HT.

Suite aux explications de Pierre STEPHAN, le Conseil approuve l'état d'assiette des coupes pour 2013 présenté par l'ONF.

Vu la consultation effectuée par l'ONF, le Conseil décide d'attribuer le marché de débardage pour 2012 à Débardage DIEDA, pour un montant de 32.640 € HT.

Suite aux explications du Maire, le Conseil approuve l'embauche de MITSCHI Marcel du 14 novembre 2011 au 30 mars 2012 pour divers travaux en forêt.

Suite à la réforme de la fiscalité de l'urbanisme, le Conseil décide de fixer le taux de la Taxe d'Aménagement à 3,5 %. Cette taxe remplacera la TLE à compter de mars 2012.

Le Conseil approuve la création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

Dans le cadre de l'étude patrimoniale et archéologique de l'enceinte urbaine de Westhoffen, le Conseil approuve la signature d'une convention de stage pour M. DOTTORI Boris. Cette convention sera établie pour un stage d'une durée de 3 mois rémunéré à hauteur de 1000 € mensuels.

Suite aux explications du Maire, le Conseil approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig et l'adhésion de la commune de JETTERSWILLER.

Suite aux explications du Maire, le Conseil approuve l'intégration de la section des pompiers de Traenheim à celle de Westhoffen.

Suite aux explications de Claudine SCHICKELE, le Conseil approuve le devis de CANON d'un montant de 1.331,30 € HT pour le remplacement du photocopieur de l'école maternelle et

approuve le contrat de maintenance sur la base de 0,0085 € la copie.

Suite aux explications du Maire, le Conseil prend acte du rapport d'activités 2010 de la Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig.

Suite aux explications de Pascal OHNIMUS et de Christophe LENTZ, le Conseil prend acte du rapport d'activités 2010 du SICTOMME.

Le Conseil approuve l'octroi d'une subvention au titre des ravalements de façades d'un montant de 128,80 € à WILLEM Philippe.

Suite à l'implantation par ES de câbles électriques et d'un poste de transformation sur la parcelle à Westhoffen Section 8 numéro 289, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte authentique de convention de servitude concernant cette parcelle et le charge de négocier avec Electricité de Strasbourg afin de déterminer le meilleur emplacement pour l'implantation du transformateur.

Le Maire informe les conseillers au sujet de la révision du contrat de territoire conclu avec le Département.

Le Maire informe les conseillers que dans le cadre du projet de réaménagement de la place de l'église protestante, la CCCM a retenu le bureau N2I pour la réalisation de l'avant-projet.

Le Maire informe les conseillers que les travaux de mise sous terre de la ligne électrique HT Westhoffen – Wasselonne seront effectués fin 2011.

Le Maire informe les conseillers au sujet de la dissolution de l'ASL et de la répartition du solde restant entre les associations membres.

Discussion au sujet des projets de travaux rue du Geisweg, suite aux problèmes d'emprises foncières actuellement rencontrés.

L'exposition de fruits et champignons aura lieu le dimanche 6 novembre 2011. Le Conseil approuve la prise en charge par la commune du vin d'honneur.

Claudine SCHICKELE informe le conseil que le fête de Noël de l'Âge d'Or aura lieu le dimanche 11 décembre.